N° 305. Lundi 23 et Mardi 24 Décembre 1844. 15me Année.

JOURNAL DE LA HAYE.

PRIX DE L'ABONNEMENT.
La Haye. Provinces.
Un an. . 26 fl. 30 fl.
Six mois. 14 » 16 »
Trois mois 7 » 8 »
PRIX DES INSERTIONS.
Les premières lignes 1 fl. 50, timbre compris et 10 cts. par ligne en sus.

BUREAU DE LA RÉDACTION, à La Haye, Lange Voorhout, derrière le Prinsegracht, (Nouvelle)
BUREAU POUR L'ABONNEMENT ET LES ANNONCES,
Chez M. Van Weelden, libraire, Spui, à La Haye.
Les lettres et paquets doivent être envoyés à la direction franc de port.

LA HAYE 22 Décembre.

On appprend que les membres de la Seconde Chambre des États-Généraux sont convoqués pour le 28 de ce mois, pour une séance dans laquelle sera présenté le projet de loi comprenant le budget biennal de recettes et de dépenses pour l'exercice de 1846 et 1847.

On écrit de Bois-le-Duc que la nomination de M. van Son à la direction provisoire du ministère des affaires du culte catholique, a causé la plus grande satisfaction dans la province du Brabant Septentrional. Jeudi dernier, M. van Son a été agréablement surpris par une brillante sérénade que lui a donnée la musique de la garde communale de cette ville.

Nous avons seulement appris hier que M. Alexandre Dreyschock donnera ce soir son concert du Théâtre-Royal-Français, et l'on entendra aussi le frère du célèbre pianiste, M. Raymond Dreyschock violon très-distingué.

M. Alexandre Dreyschock exécutera les morceaux suivans : 1° Concert de Weber ; 2° Rondo militaire ; 3° Sonata, quasi fantasia, et 4° l'Inquiétude, morceau de concert, pour la main gauche.

M. Raymond Dreyschock jouera un concert et des variations pour violon.

La *Gazette Universelle* d'Augsbourg, contient plusieurs correspondances de Paris. Nous en extrayons ce qui suit :

« Les récentes nouvelles d'Italie parlent de nouvelles négociations relativement au projet de mariage du comte de Trapani avec la reine Isabelle. A cet effet, dit le correspondant parisien, puis vous communiquer que M. Guizot a dit ces jours-ci à des représentans des cinq grandes puissances : « qu'il est difficile de décider le roi de Naples à donner son consentement à cette alliance ; car la détermination prise par le comte de Trapani, diffère trop de celle que l'on cherche à lui donner. Le comte se destine à l'état ecclésiastique, et paraît n'avoir en vue aucun autre projet. »

Du reste, à en juger d'après les paroles de M. Guizot, le cabinet des Tuileries ne ferait aucune difficulté sur le choix que la reine Isabelle, que ce soit le prince royal de Lucques, un des fils de don Francisco de Paule ou le prince des Asturies ; la France veut seulement que le futur époux soit de la famille bourbonnienne.

On écrit de Lisbonne, 5 décembre :

« On remarque, même ici, des symptômes du vaste plan de conspiration ourdi par les ennemis de la tranquillité de l'Espagne ; plan qui a été déjoué par la prévoyance et par l'énergie du gouvernement espagnol et des autorités. A Oporto, on a arrêté plusieurs officiers émigrés espagnols, qui se proposaient de pénétrer dans la province de Galice. Nous venons d'avoir à Lisbonne un événement qui vient à l'appui de ce que nous disons : Don Carlos, que persévérant dans la carrière révolutionnaire, avait, il y a quelque temps, été à Lisbonne, avec un passeport pour Londres, en protestant qu'il voulait vivre tranquille et ne plus se mêler de rien.

Arrivé en Angleterre, il se mit d'accord avec les chefs de la révolution : de là il se rendit à Paris dans le même but. Lorsqu'il eut tout réglé et qu'il crut pouvoir compter sur le succès, il retourna à Londres, et d'accord avec les directeurs de cette trame infernale, il se chargea de la faire réussir dans la Galice ; il s'embarqua donc, sous un nom supposé et avec le passeport d'une autre personne, à bord d'un paquebot anglais ; mais le gouvernement portugais fut instruit à temps de cette supercherie indigne d'un militaire d'honneur, et donna sur-le-champ l'ordre de l'arrêter, comme cela a eu lieu.

On ignore encore si on l'enverra dans quelque dépôt ou si on le fera sortir du royaume. Mais ce qui est certain, c'est que notre gouvernement se montre toujours plus décidé à resserrer ses relations avec le cabinet espagnol, et que les révolutionnaires ne trouveront ici ni protection ni tolérance.

Affaires religieuses d'Angleterre.

(*Suite et fin.* — Voir notre numéro d'hier.)

Mais la multiplication de ce clergé plus que secondaire, Monsieur, dont le sarcastique chanoine de Saint-Paul démontre si bien les inconvéniens, ne serait encore que le moins dangereux et le moins funeste des remèdes que suggèrent les auteurs de la pétition. La proposition qu'ils font de donner pour auxiliaire au clergé une classe nombreuse de laïques soulève des considérations d'une autre nature, et aurait infailliblement des conséquences d'une bien autre portée. L'augmentation du nombre des diacres aurait pour effet de démocratiser outre mesure l'ordre du clergé ; mais l'invasion des laïques aurait pour conséquence de le séculariser, et, en dernier résultat, de le supplanter ou de l'absorber. Quels que pussent être pour l'Eglise, considérée comme corps spécial, les inconvéniens d'une trop grande prédominance de l'élément démocratique, cependant le clergé du second ordre serait toujours partie intégrante de l'établissement ; cette milice inférieure serait sous l'étendard, porterait les couleurs, subirait les lois, les règles, la discipline de l'Eglise constituée. Le clergé serait encore le maître dans sa maison. Mais ouvrez une fois la porte toute grande aux laïques, que vous, que moi, que nous tous nous nous imprévisions prêtres en nous passant d'ordination, ou juges en nous dispensant d'investiture, alors c'en est fait de tout pouvoir établi. C'est le siècle qui envahit le sanctuaire, c'est le *forum* qui fait irruption dans le tribunal ; c'est le premier passant qui monte en chaire et interprète le dogme, ou qui s'assied sur la chaise curule et applique la loi.

Je veux citer ici, Monsieur, les termes dans lesquels est formulée sur ce point la pétition dont je vous parle ; rien ne saurait mieux donner la clef de toutes les agitations religieuses de l'Angleterre. Les pétitionnaires recommandent

« De sanctionner et d'encourager l'emploi d'une classe de laïques, qui, sans abandonner leurs occupations extérieures et temporelles, serviraient, sous l'autorité épiscopale, de visiteurs des malades, de lecteurs de l'Ecriture, de catéchistes, etc., dans les paroisses où leur introduction sera acceptée par le clergé du lieu. »

Et ils ajoutent :

« Le système de visites et de nomination de lecteurs laïques sous la surveillance cléricale a déjà été adopté avec succès dans beaucoup de paroisses populeuses ; mais l'état actuel de la société exige que ces deux usages soient considérablement multipliés, et mis en connexion plus étroite avec notre organisation ecclésiastique, car nous sommes profondément persuadés que la force réelle de l'Eglise ne sera jamais complétement connue, jusqu'à ce que, par quelque moyen, ses membres laïques soient appelés, sous une sanction et un contrôle directs, à prendre leur part dans ces fonctions qui ne sont pas, par sa constitution, restreintes aux trois ordres du ministère. »

Comme vous le voyez, cela s'annonce sous une apparence modeste et soumise. Mais il faudrait bien peu connaître la nature humaine pour s'imaginer qu'on puisse rester dans de pareilles limites. Quelle autorité, quelle main régulatrice pourra tracer un cercle de Popilius autour de la pensée frémissante ? Qui dira à l'inspiration, qui dira à la parole enflammée : Tu viendras jusque là, et tu n'iras pas plus loin ! Non, non ! lecteur hier, le laïque se fera prédicateur aujourd'hui. Prenant dans ses mains profanes le glaive à deux tranchans des textes sacrés, il aura bientôt fait de profondes et mortelles déchirures dans le voile du temple. Que si l'on me disait que cela se passait ainsi dans la primitive église, je demanderais la permission de répondre que nous ne sommes plus primitifs. Il y a eu un temps où les sociétés étaient, elles aussi, à l'état primitif. Il est probable que dans ce temps-là on prenait beaucoup de libertés qui sembleraient assez anormales et passablement déplacées au sein de la civilisation. Il est bien certain que toutes les lois sont des restrictions de la liberté ; et cependant qui donc songerait à demander, pour régler des sociétés avancées et compliquées, une législation de Robinson ?

Que l'église d'Angleterre, l'église établie, se laisse envahir par ces légions étrangères, et c'en est fait d'elle. Déjà elle est débordée, presque submergée par les sociétés indépendantes et par ces millions de volontaires qui ne reconnaissent aucun drapeau. J'ai vu, le dimanche, dans les parcs de Londres, j'ai vu des hommes, en habit noir comme tous et moi, monter sur un banc, attrouper autour d'eux un peuple attentif de femmes gens et de femmes, lui verser par tous les pores des flots brûlans de la Bible, puis essuyer leur front ruisselant d'une sueur enthousiaste, et rentrer tranquillement dans la foule. Voilà, voilà les ennemis. Que l'église les admette dans son sein, c'est le cheval de Troie auquel elle donne l'hospitalité.

> *Scandit fatalis machina muros*
> *Fœta armis ; pueri circum innupta puella*
> *Sacra canunt, funemque manu contingere gaudent ;*
> *Illa subit, mediæque minans illabitur urbi.*

Ces jeunes gens et ces vierges qui chantent les hymnes sacrées, voilà les mains qui porteront la flamme dans le sanctuaire. Déjà la brèche est faite, et l'ennemi s'y précipite avec des cris de triomphe. Les cohortes commises à la garde du temple luttent encore contre le torrent ; mais si de leurs pauvres mains elles lui fraient un passage, alors elles sont perdues sans retour, et il ne leur reste plus qu'à monter sur le point le plus élevé de leurs autels, et, comme on le disait dans les jours de détresse, à prier les dieux de leur Eglise.

****

P. S. Une nouvelle démonstration, que vient de faire le conseil municipal de la Cité, a causé à Londres beaucoup de sensation. Une allocation de 5,000 fr. avait été proposée pour la

---

Feuilleton du journal de La Haye. — 23-24 Déc. 1844.

LA GUERRE DU NIZAM. (1)

XVII. — Le Lendemain.

(*Suite.*)

Il y eut un long silence. Octavie se promenait à grands pas, en secouant la tête, et appuyant par intervalles fortement ses pieds sur le plancher. Amalia regardait son amie avec des yeux qui à force de tout exprimer, n'exprimaient rien qu'une vague et douloureuse inquiétude.

Elona, qui avait des soucis sérieux, et qui ayant promis de se rendre à un rendez-vous inévitable, voyait avec effroi la nuit s'avancer, fit quelques pas vers la porte, puis se retournant vers les fenêtres, comme s'il eût voulu préparer les deux femmes à son départ obligé. Octavie devina cette intention.

— Monsieur le comte, dit-elle, avec une politesse glaciale — cela n'empêche pas que nous ne soyons très-reconnaissantes de votre visite. Dans ce pays, où la nuit est un danger continuel et invisible pour les voyageurs imprudens, nous avions été alarmées de votre absence. Vous nous avez rassurées, voilà l'essentiel. Maintenant si vos affaires ou vos plaisirs vous appellent ailleurs, nous ne voulons pas vous retenir. Agissez, monsieur le comte, en toute liberté.

Elona murmura quelques syllabes qui voulaient commencer des mots et ne les achevaient pas ; et le noble jeune homme ne voyant autour d'une phrase complète que l'écueil du mensonge, salua profondément Amalia, ébahie et muette, puis la comtesse, et sortit en frappant son front avec sa main.

— Maintenant — dit Octavie avec un accent de fureur contenue — maintenant, je livre mes cheveux à qui voudra les gagner, si je me trompe dans ma prévision... Amalia, ce jeune homme sortira du village au tomber de la nuit.

— Octavie, dit Amalia, vraiment, depuis quelques instans tu es une énigme vivante pour moi ; je voulais parler en faveur...

— Amalia, mon ange, tu es une enfant !... tu n'as rien dit ; tu as bien fait... Amalia, tu sors du couvent, et je suis une femme, moi ; entends-tu ?... Cela ne t'a point frappée, toi, de voir Elona défendre avec chaleur sir Edward.

— Quoi d'extraordinaire, Octavie ? Elona est l'ami de sir Edward.

— Il est son complice ! C'est clair comme le jour indien ; ce serait évident pour tout le monde, excepté pour toi, pauvre petite !... Veux-tu que je m'explique ?

C'est ce que j'attends, Octavie.

— Amalia, je vais te briser le cœur, je vais brûler la racine de tes cheveux et glacer ton sang... Tu ne recules pas ?... Eh bien ! je te dis que sir Edward a toutes les nuits des rendez-vous infâmes avec les bohémiennes de ce pays, et qu'il a entraîné ton Elona dans cette horrible société !

— Ce n'est pas possible ! ce n'est pas possible ! — s'écria Amalia, le visage en feu, — le comte Elona est un noble gentilhomme qui n'est pas venu au Bengale pour se déshonorer !

— Amalia, mon enfant, sir Edward aussi est un noble gentilhomme. Ces messieurs ne croient pas du tout se déshonorer avec des infamies qui ne sont à leurs yeux, que des gentillesses, que des passe-temps de voyageurs ennuyés. Les hommes sont ainsi faits. Ils traitent l'amour avec une légèreté charmante. Pour eux, les femmes ne sont que des colifichets de luxe, et d'amour propre. Ce n'est pas nous qui avons inventé les sérails, je crois.

— Calme-toi, Octavie, calme-toi, tu perds ta raison...

— Je la retrouve Amalia !... Tout ce que je te dis, mon ange, c'est pour t'éclairer... Que m'importe à moi ce que fait le comte Elona ou ce que fait sir Edward ?... Je ne suis jalouse ni de l'un ni de l'autre.

— Peut-être !

— Peut-être, dis-tu ?... vraiment, Amalia, tu choisis bien ton temps pour faire de la malice. Ecoute.., où penses-tu que le comte Elona passera la nuit ?

— A l'auberge de Roudjah ; oh ! j'en suis bien sûre, moi !

— Novice ! veux-tu donc que j'arrache violemment le bandeau qui couvre tes yeux ?

— Oui.

— Très-bien ! Amalia ! tu seras contente... Et que penses-tu de sir Edward, qui devait venir aujourd'hui sous peine d'être déshonoré à mes yeux ?

— Cela ne me regarde point, je n'ai rien à démêler avec sir Edward.

— Amalia, mon ange ! mon enfant ! ma sœur, — dit la comtesse avec un accent de sensibilité émouvante, — ce que nous faisons à présent est horrible ! J'en rougis ! Ce matin, nous avons pleuré ensemble ; nous avons fait de nos douleurs un seul désespoir, et maintenant une aigreur honteuse se mêle à nos paroles. Embrasse-moi, Amalia ; nous sommes malheureuses toutes deux !... Il y a là, dans mon front, une idée qui me tue !... C'est à rendre une femme folle.... Lorsqu'on a le malheur d'être femme, on est exposée à voir les préférences d'un homme tomber à côté de vous sur une autre femme : une femme habillée en femme et qui parle avec une voix douce une langue chrétienne... Ici, on vous donne pour rivale quelque monstre de laiton, avec des verroteries de sauvage au col : des griffes jaunes au bout des mains et des rugissemens dans la voix !... Amalia, voici la nuit. M. Tower est là tout près sans doute. Nous allons l'appeler : il ira demander à l'auberge des nouvelles du comte Elona.

— Oh ! je suis bien tranquille, Octavie. Fais cette expérience pour ton compte ; je n'en ai pas besoin, moi.

Octavie se tut, et quelques instans après, M. Tower était parti pour remplir cette commission avec toute la promptitude possible.

Quand M. Tower rentra dans la maison du capitaine Moss, les étoiles luisaient, il était fort tard.

M. Tower resta sur le seuil de la porte, dans l'attitude d'un homme qui s'apprête à sortir, après avoir fait tout ce qui est attendu de lui.

— Madame la comtesse, dit-il, le comte Elona Brodzinski a quitté l'auberge au coucher du soleil. Le *land-lord* lui a demandé s'il passerait la nuit à *Sweet-Hours inn* : je ne crois pas, a-t-il répondu ; et il a ajouté : « Voici une lettre que je viens de recevoir de Nerbudda, je la mets dans une enveloppe adressée à M. Tower. Remettez ce pli à M. Tower dès qu'il rentrera. » La lettre incluse est à votre adresse, madame, la voici.

— C'est bien ! — dit Octavie en donnant un léger salut de remercîment et de congé à M. Tower — je reconnais l'écriture... Oui, c'est un billet de sir Edward... Eh bien, Amalia, que dis-tu du jeune comte ? —

— Voyons le billet de sir Edward, dit Amalia d'une voix tremblante ; le billet expliquera peut-être...

— Le billet n'expliquera rien, Amalia ; tu vas voir.

SIR EDWARD A LA COMTESSE OCTAVIE.

« Madame, dans ce monde, on est toujours à la veille de mourir, la preuve c'est qu'on meurt toujours un lendemain.

» Il n'est pas impossible que je meure avant le lever du soleil.

» Mais puisque nous sommes tous mortels à la minute, je ne voudrais pas mourir déshonoré. Le comte Elona vous remettra cette lettre et vous me rendrez votre estime en échange ; j'y compte, madame, comme sur la justice de Dieu... Personne n'a tué le comte Elona.

» Heureux sont ceux que vous honorez de vos larmes quand ils meurent un jour, et qui ressuscitent le lendemain pour recevoir vos sourires.

» Je ne suis pas au nombre de ces heureux, du moins pour les sourires ; je compte sur les larmes à tout événement.

» Vous voyez, madame, que mon étoile nuptiale continue d'incliner.

» Votre bien dévoué jusqu'à demain.

» EDWARD. »

— *Jusqu'à demain !* murmura Octavie : *jusqu'à demain* !... Voilà un étrange billet... n'est-ce pas, Amalia ?

— Oh ! je n'ai rien entendu ! dit Amalia d'un ton d'inquiétude déchirante, absolument rien... A chacun sa part de douleur... Quelle horrible nuit commence encore pour nous !

— Amalia, veux-tu que je relise ce billet ?

— Octavie, l'amitié est souvent bien imprudente... Si j'avais un bandeau sur les yeux, pourquoi me l'arracher ?... Quel odieux luxe de complaisance !

— C'est toi, Amalia, qui as posé ta main sur ton bandeau !... Ce billet me donne des frissons, je ne sais pourquoi...

— Mon Dieu ! Octavie, comme tu changes de raisonnement ou de folie à chaque heure !... Te voilà maintenant réconciliée avec sir Edward pour un billet vulgaire d'amoureux menteur... Vante-moi ton expérience, à présent, Octavie ! Sir Edward fait le semblant de t'aimer, et il te menace de se tuer, si tu ne l'aimes pas ! Voilà le sens de son billet, je crois...

— Et tu ne l'as pas écouté, ce billet ?

— Tous ces billets se ressemblent ! A Smyrne, on m'en a montré cent dans le monde,.. *Aimez-moi ou je me tue* ! disent-ils tous ; on ne les aime pas ; et ils vivent cent ans.

— Oui, Amalia... Mais sir Edward !...

— Sa bohémienne le consolera.

— Mon Dieu ! — s'écria la comtesse, — supprimez la nuit, et donnez-nous notre lendemain !

Les deux femmes s'abîmèrent dans leurs réflexions, et au milieu de la nuit elles s'endormirent de ce sommeil agité qui arrive quand l'âme et le corps sont épuisés par les émotions.

XVIII. Le vallon des Taugs.

Le comte Elona était sorti du village après le coucher du soleil, et en arrivant au cottage de Nizam, il trouva deux cents Cipayes, armés à la légère, qui attendaient les instructions dont il était chargé par le colonel Douglas.

C'était dans ce cottage que le jeune comte avait trouvé un abri, après fatigues de la nuit dernière. Nizam ne s'y arrêta qu'une heure, ensuite il prit

(1) Voir le *Journal de La Haye* d'hier.

construction d'une nouvelle église dans le quartier de Saint-Gilles; sir Peter Laurie a encore fait la motion que la question fût ajournée à un an, et, dans un conseil composé de cent cinquante membres, cinq mains seulement se sont levées pour

---

Autre nouvelle beaucoup plus grave, et qui serait un véritable événement: on dit que l'archevêque de Cantorbéry, primat, va convoquer une assemblée des évêques d'Angleterre pour délibérer avec eux sur les discordes actuelles de l'église, et ramener, au moins dans les formes du culte, une sorte d'unité. Il est encore douteux que ce synode puisse réellement se tenir. D'abord, peut-être ne serait-il qu'une occasion de mettre encore plus au jour les différences d'opinion qui règnent entre les évêques eux-mêmes, et ensuite il reste à examiner si, selon la constitution de l'église d'Angleterre, les évêques ont les pouvoirs nécessaires pour régler ces questions. Dans le catholicisme il y a un chef purement spirituel, qui est le Pape; mais dans l'anglicanisme le chef spirituel de l'église n'est autre que le chef temporel du royaume. Or, lors même que les évêques parviendraient à s'entendre entre eux, ce qui n'est pas sûr, les laïques pourraient bien appeler de leur décision au souverain, *head of the church and defendor of the faith*; et la discussion passerait du synode dans le Parlement. Il est probable que les évêques y regarderont à deux fois.

Nouvelles de Belgique.

Bruxelles 22 décembre.

On lit dans l'*Indépendance Belge*:

Nous sommes à même de confirmer, de la manière la plus positive, ce que nous disions hier de l'existence d'un profond dissentiment entre quelques membres du cabinet. Il paraît, suivant ce que nous apprenons, que dans les explications données à la chambre en comité secret au sujet de l'interprétation de l'article 19 du traité du 1er septembre, M. le ministre de l'intérieur se serait complètement écarté du langage convenu en conseil.

D'un autre côté, on assure que des démarches assez actives ont été faites hier par plusieurs membres du parti catholique, pour amener un rapprochement entre MM. les ministres de l'intérieur et des finances. Nous ne serions pas surpris d'apprendre dans quelques jours que ces démarches ont obtenu le résultat qu'on s'en promet; tous les deux n'ont-ils pas montré à quel point ils savent se pardon et l'oubli des injures! Peut-être en est-on aujourd'hui à regretter l'envoi du courrier expédié avant-hier au soir.

L'*Indépendance* ajoute:

Le bruit de la nouvelle dont parle l'*Observateur* a effectivement été répandu jeudi soir par quelques amis du chef du cabinet, et nous-mêmes nous l'avions recueilli; mais nous avons appris depuis que les choses sont beaucoup moins avancées. L'industrie métallurgique n'a encore pour elle que les chances exposées par M. le ministre des travaux publics, les espérances manifestées par M. le ministre des finances, et non point la certitude exprimée par M. le ministre de l'intérieur.

—On lit encore dans le *Commerce Belge*, journal ministériel:

Nous avons parlé vaguement d'une dissidence qui s'était manifestée entre deux membres du cabinet, au sein du comité secret de mercredi dernier. Nous devons ajouter que cette dissidence n'a pas porté sur le fond de la question.

M. le ministre de l'intérieur a fait deux déclarations: la première sur le sens à donner à l'article 19 du traité; elle était commune au cabinet entier. La seconde, qui lui était personnelle, portait sur la conséquence en cas de réponse négative du cabinet de Berlin. Le ministre, en annonçant qu'il en faisait, pour lui, un cas de responsabilité ministérielle, voulait donner à la chambre une preuve de son entière conviction. Le désaccord n'a porté que sur la question de savoir si la garantie offerte par le ministre devait être insérée dans un procès-verbal.

On se demande quelle réponse fera le cabinet de Berlin aux explications demandées de Bruxelles? Nous n'aurons pas cette réponse avant le 1er janvier; mais, comme l'ont annoncé MM. Mercier et Dechamps, l'interprétation donnée, dans la chambre belge, à l'article 19 est soutenue par M. le baron d'Arnim et le commissaire prussien M. Helmentag.

— Le *Moniteur* publie le budget des voies et moyens, le budget de la dette publique et des dotations, et la loi qui ouvre au budget de la dette publique, exercice de 1844, un crédit de 3,860,865 fr. 29 c.

CHAMBRES BELGES.

La chambre des représentans a repris le 20, en séance publique, la discussion du projet de loi relatif au traité avec le *Zollverein*. M. Cogels, M. Delehaye, M. Castiau, M. le ministre des travaux publics, ont été successivement entendus. M. de Decker, comme rapporteur, a présenté le résumé de la discussion. M. Castiau a répondu à M. de Decker. M. le ministre de l'intérieur a ensuite pris la parole; son discours a surtout porté sur la position des partis en France. Cette séance peut être regardée comme la plus intéressante de celles que la chambre a consacrée à l'examen du traité du 1er septembre. La discussion a été renvoyée à demain à 10 heures.

Au commencement, M. le ministre de la guerre a présenté un projet de loi relatif au contingent de l'armée.

Le sénat s'est occupé de la discussion générale du projet de loi du budget de la justice. M. le comte Desmanet de Biesme a prononcé un intéressant discours qui a provoqué des explications du ministre sur la répartition de la population, sur les travaux agricoles, sur les enfans trouvés, les libérés, le patronage des ex-prisonniers, la révision de plusieurs parties de la législature, telles que la loi des hypothèques, le code pénal, la déportation. M. le comte de Ribeaucourt a été écouté avec une attention toute particulière, pour ce qu'il a dit de la nécessité de loger les aumôniers dans les prisons, d'augmenter le nombre des frères de la Miséricorde.

M. Zoude a présenté, au nom de la commission d'industrie et de commerce de la chambre, un rapport sur une pétition des épiciers et marchands de café d'Eeckloo, qui se plaignent de ce que le tarif des douanes ne faisant pas de distinction entre le café cru et le café brûlé, le commerce hollandais importe de ce dernier en telle quantité, que leur débit est réduit des quatre cinquièmes.

La commission, considérant avec raison que ce qui se fait sur une partie de la frontière peut s'étendre sur toute la ligne, pense que le tarif doit subir une modification d'après laquelle le droit à payer pour le café brûlé serait plus élevé de 25 p. c. que celui qui frappe le café cru, cette différence étant celle de la diminution qu'éprouve le poids du café par la torréfaction.

Dans la séance du 21, la chambre a repris la discussion sur le traité du 1er septembre, après avoir adopté sans discussion le projet de loi relatif au contingent de l'armée.

Elle a entendu M. Devaux qui a parlé contre la manière dont les négociations ont été conduites, l'importance des concessions obtenues, tout en promettant de voter pour le projet. M. le ministre de l'intérieur lui a répondu.

M. D'Elhougne a donné quelques explications personnelles, relatives à un passage du discours de M. de Decker. M. Verhaegen a ensuite pris la parole.

Après une longue discussion, le traité a été adopté par 76 voix contre 7. Les opposans sont MM. Maulius, Savart, Verhaegen, Castiau, Delehaye, D'Elhougne, et Dubus.

La chambre a adopté ensuite plusieurs projets de loi dont l'urgence a été déclarée, en considération de la fin de l'année.

Le sénat, au commencement de la séance d'hier, a ouvert la discussion sur les articles du projet de loi du budget du département de la justice.

Après quelques explications relatives au projet de loi pour la construction d'une prison à Liége, à la dégradation militaire pour cause de vol, à la police des passeports, tous les articles sont adoptés.

On vote ensuite par appel nominal sur l'ensemble du projet de loi du budget de la justice. Le projet est adopté à l'unanimité.

On remet à lundi la discussion générale du projet de loi sur les céréales.

On nomme au scrutin une commission chargée d'examiner le projet de loi relatif au traité intervenu entre la Belgique et le *Zollverein*. Cette commission se compose de MM. le vicomte Biolley, le duc d'Ursel, Desmanet de Biesme, le comte de Renesse et le baron d'Haussy.

On procède ensuite par scrutin à la nomination d'une commission chargée d'examiner le projet de loi relatif au crédit supplémentaire pour l'armée, et d'une troisième commission chargée d'examiner plusieurs projets de loi.

Nouvelles de France.

Paris, 21 décembre.

Le budget de 1846 a été l'objet des délibérations du conseil des ministres depuis quinze jours. Il est enfin maintenant livré aux presses de l'imprimerie royale. Il se résume par une augmentation des recettes sur les dépenses s'élevant à 2,800,000 francs, et cependant M. le ministre des finances n'a pu prendre pour base des recettes probables de 1846 que les résultats définitifs des derniers mois de 1843 et des premiers mois de 1844. Cette situation est, au premier coup d'œil, des plus satisfaisantes, et paraît l'œuvre d'une direction ferme et intelligente donnée à l'administration de nos finances; mais il faudra voir si les crédits supplémentaires ne viendront pas détruire ce que cette situation présente de favorable.

(*Revue de Paris*)

— Le 5 pour 100 a baissé mardi et mercredi de plus d'un franc, sur le bruit que le discours de la couronne devait contenir une phrase sur la réduction de la rente. Cette phrase, disait-on, venait d'être adoptée en conseil. Or, il n'y a eu conseil ni lundi, ni mardi: c'était là un bruit propagé par les prêteurs, et il faut que la bourse soit pourvue d'une grande dose de crédulité pour se laisser prendre à de pareilles rumeurs. Le discours de la couronne ne contiendra aucune phrase sur la réduction, on peut en être sur. A-t-on oublié que cette réduction de la rente était une des conditions que faisait le ministère de la coalition triomphante en 1839, et que cependant le cabinet du 12 mai ne put faire entrer une phrase de cette nature dans le discours du trône?

(*Id.*)

— Nous avons engagé le gouvernement à examiner la question dont plusieurs journaux radicaux font tant de bruit depuis quelque temps, celle de l'organisation du travail. On nous assure que M. le ministre du commerce s'en occupe d'une manière sérieuse, et qu'il a pris des mesures pour que les divers éléments en fussent réunis avec une intelligente sollicitude. Nous ne pouvons qu'applaudir à cette pensée, car il faudra bien qu'une réponse officielle soit faite, durant la session prochaine, aux bruyantes démonstrations de l'école radicale et à la pétition qu'elle a provoquée. M. Cunin-Gridaine a passé la plus grande partie de sa vie au milieu des classes ouvrières: il est par-

---

****

la route de la montagne pour continuer son service volontaire. Ce luxe de dévouement faillit lui être fatal. Comme il rampait sur la cime de la crête qui domine à pic le temple de Doumar-Leyna, il fut arrêté par les soldats embusqués du lieutenant Stephenson, dont pas un seul n'était connu de lui. Il essaya de parler pour se tirer d'affaire, mais on lui ferma violemment la bouche, et il ne prononça pas un seul mot.

Les soldats incrustés dans les crevasses de la montagne se communiquèrent l'un à l'autre par signes expressifs, la nouvelle de la capture d'un Taug, afin qu'elle fut transmise au lieutenant Stephenson. Celui-ci donna ordre de garder le prisonnier, sans lui faire aucun mal. Nizam, qui avait le génie des gestes, essaya une nouvelle explication en pantomime. On le menaça de lui lier les bras s'il continuait.

A l'approche du jour, le lieutenant Stephenson fit emmusquer sa petite troupe, dans un angle sombre et boisé de la montagne, et il donna ordre d'emmener le prétendu prisonnier taug.

Nizam n'attendit pas d'être interrogé pour parler.

— Lieutenant Stephenson, — dit-il avec un accent de vérité inouï, — je suis Tesly, mon surnom est Nizam; je suis le plus dévoué serviteur du colonel Douglas. Chef de ce campement, laissez moi libre; si le jour qui va commencer est un jour perdu, il ne sera pas facile de réparer; et il sera perdu si je ne parle pas au colonel... Vous vous méfiez encore de moi, lieutenant Stephenson? Eh bien! donnez-moi de quoi écrire au colonel Douglas, et j'attendrai sa réponse ici. Quand j'aurai fini ma lettre, vous la lirez avant de l'envoyer et vous verrez après l'avoir lue, que je suis votre allié fidèle.

Stephenson était un jeune et novice officier, qui avait le mérite, fort estimé en abe pareille guerre, de n'agir qu'avec une extrême circonspection. Il réfléchit quelque temps, et sur de nouvelles instances, empreintes de sincérité, il consentit à ce que demandait Nizam.

Il est inutile de rapporter ici la lettre fort développée que Nizam écrivit au colonel Douglas. Elle révélait beaucoup de choses que nous savons déjà, entr'autres, la vaste issue de ce temple souterrain, et elle esquissait un plan d'attaque, dont l'intelligence du colonel devait tirer un parti victorieux en le complétant. Nous pourrions nous dispenser d'ajouter qu'au retour du messager, la liberté avait été rendue au brave serviteur de sir Edward.

Pendant cette journée, le colonel Douglas et sir Edward, instruits par la lettre de Nizam, visitèrent tous les postes épars dans les masses ténébreuses des deux forêts voisines de l'habitation. C'est ce qui explique leur absence, lorsque M. Tower arriva chez le nabab, qu'il trouva seul, devant Nerbudda. Quoique Nizam eût prévu dans sa lettre que les Taugs n'attaqueraient point la maison du nabab la nuit suivante, cependant, par luxe de précaution, le colonel laissa deux cents hommes d'élite, commandés par le capitaine Moss, pour garder de très près l'habitation de miss Arinda. Sir Edward, d'après l'avis de Douglas, envoya un messager à Roudjah, pour donner au comte Elona des instructions relatives au cottage. Dans la soirée de ce jour, nos deux amis firent leur visite habituelle avec le nabab et sa fille, et la gravité de la circonstance n'altéra nullement la gaîté de leur entretien, comme on peut en juger par les dernières paroles qui furent échangées, au moment où les domestiques attendaient, flambeaux à la main, miss Arinda et le nabab, dans le vestibule, pour les reconduire dans leurs appartemens.

— Oui, messieurs, disait Arinda, j'ai arrêté ma toilette de bal, et j'espère que mon colonel approuvera mon goût. Mes femmes m'ont arrangé aujourd'hui une robe crêpe de Chine, couleur tendre, dont je suis folle. C'est un amour de robe. Vos dames de Londres la paieraient cinq cents livres chez Everington, le fournisseur de miss Victoria. Je serai coiffée, comme la déesse Lachmi, avec deux bandeaux ondoyans sur chaque tempe, et des masses de cheveux, à petites tresses, tombant derrière la tête, mêlées à des fleurs de stanopéas, de l'ivoire le plus pur. Vous connaissez la fleur de stanopéa, sir Edward?

—Si je la connais! miss Arinda; j'ai failli l'inventer— dit Edward, en agaçant deux aras sur leur perchoir—la stanopéa est la plus charmante de la nature indienne. On dirait que la Flore du Bengale a voulu copier en miniature une tête d'éléphant, et la ciseler en ivoire. Les larges oreilles flottantes et les défenses surtout sont exquises d'imitation. Vous voyez, miss Arinda, que je connais la *stanopea eburnea*, c'est son nom.

—Il la connaît! dit la jeune Indienne avec surprise.—Mais où prenez-vous votre temps, sir Edward, pour étudier tant de choses?

—J'étudie pendant la nuit, miss Arinda—dit Edward avec une gravité pleine de modestie.—maintenant, par exemple, je vais vous quitter. Je monte à ma chambre, j'ouvre mes in-folio, mes cartes, mes albums, et je vais étudier jusqu'à deux ou trois heures du matin. Essayez de venir frapper à ma porte, entre deux et trois heures, vous me trouverez courbé sur mes livres. Demandez au colonel Douglas...

— Oh! il le fait comme il le dit — répondit le colonel.

—Et cela me rappelle, miss Arinda — dit Edward, en effilant avec ses deux doigts l'arc d'ébène de sa moustache, — cela me rappelle que nous avons à traduire, cette nuit, avec le colonel un *pantoun malais* fort difficile. La société savante de Bombay nous le demande, et le pélinga part demain... Vous devez connaître ce *pantoun*, miss Arinda! C'est celui qui commence ainsi: *Alors, l'illustre margis dit à sa gracieuse épouse* (1),

— Oui, je le connais, sir Edward. Le roi va à la chasse, et sa femme lui dit: *Amène moi un jeune faon* (2).

— C'est fort difficile à traduire en anglais, dit le colonel Douglas.

— Horriblement difficile! — dit Edward, avec un flegme et un sérieux admirables, — à cause de la pauvreté occidentale de notre langue.

— Nous allons vous laisser à votre travail, messieurs, dit Arinda... A propos mon cher colonel — ajouta-t-elle en se frappant le front — j'oubliais le plus essentiel. Ne manquez pas demain d'envoyer une invitation à un compatriote... Vous savez celui dont mon père vous a parlé...

— M. Tower? dit tranquillement Edward

— Précisément, poursuivit Arinda: n'oubliez pas de lui adresser une invitation, à lui, et à ses deux dames... M. Wallace a vu ces deux dames; on dit qu'elles sont assez bien, mais un peu trop blanches. Deux dames de plus pour notre bal! C'est fort important!

— Nous inviterons les deux dames et M. Tower, dit le colonel.

— Vous êtes charmant, mon Douglas. Serrons-nous les mains, et bonne nuit!

— Elle sera bonne, chère Arinda, je vous en réponds.

Après la séparation, Edward et Douglas gagnèrent la campagne par le chemin ordinaire, et cette fois avec une ardeur qui annonçait une violente détermination. Tout en courant, l'un à côté de l'autre, ils échangeaient quelques paroles.

— Edward, nous frapperons un coup décisif.

— Octavie aime le comte Elona, mon cher Douglas...

— Vous me l'avez déjà répété vingt fois, cher Edward.

— Si vous aviez vu comme moi son désespoir!... ses larmes!...

— Soyez homme, Edward, soyez fort.

— Cette nuit n'a pas de lendemain pour moi, cher Douglas.

— Cette nuit, Edward, il faut faire son devoir.

— Douglas, je le ferai trop: vous verrez.

— Tout sera-t-il prêt au cottage de Nizam?

— Oui, je vous l'ai déjà répété vingt fois, Douglas, Elona est averti.

Elona doit-il nous joindre ensuite à Doumar-Leyna?

— Oui, Douglas, et j'espère bien que nous y périrons tous deux.

— Qu'avez vous donc fait de votre générosité, mon cher Edward? Vous tairez la mort d'un homme!

— Et la mienne aussi, Douglas, je le traite comme je me traite moi-même.

— Et si vous le voyiez en péril de mort, vous lui porteriez encore votre cours, Edward.

— C'est vrai, Douglas.

— Edward, vous êtes fou.

— C'est encore plus vrai.

— Vous êtes injuste...

— Douglas, lorsqu'on est amoureux, on est tout, excepté homme.

— Songeons à l'heure présente, Edward! les Taugs de mon matricule sont livrés. Je prodigue mon sang et ma vie; je frappe un coup de tonnerre, et si je sors vivant de cet enfer, j'en voie ma démission au ministre et j'épouse Arinda. J'aurai satisfait ainsi à trois choses sacrées: à mon cœur, à mon honneur, à mon devoir.

— Quelle étrange vie nous menons, cher Douglas!... Miss Arinda va s'endormir tranquille en faisant des châteaux en Espagne, au Bengale. Pauvre fille! elle peut se réveiller veuve, demain, la veille de ses noces!

— Mon Dieu! que puis-je faire Edward! il faut que je la trompe cruellement jusqu'au jour de la vérité. C'est une terrible obligation: je la brise. Je joue un jeu de hasard. On gagne quand on est heureux.

— Moi, j'ai perdu!

— Edward, vous pensez que deux cents hommes sont suffisans pour défendre, en cas d'attaque, la maison de mon Arinda, cette nuit?

— Il n'y aura pas d'attaque, comme nous l'écrit Nizam. Les Taugs croient que leur fakir Sounia est prisonnier à l'habitation de Nerbudda; voilà pourquoi ils voulaient faire un effort extravagant de surprise pour le délivrer leur fétiche, aujourd'hui ils ont retrouvé ce fakir, et ils ne songent pas à leur attaque nocturne, c'est évident!

— Je le crois ainsi, Edward, et j'ai besoin de le croire pour être tout entier à mes soldats... Pas un mot de plus. Nous voici aux avant-postes. Le besoin de supprimer la parole. Adieu aux femmes jusqu'à demain.

— Jusqu'à toujours peut-être! dit Edward d'une voix sombre, dont le timbre semblait résonner à l'oreille d'un ami pour la dernière fois...

Lorsque les soldats qui arrivaient avec le comte Elona du cottage de Nizam furent réunis à ceux du colonel Douglas, ils formèrent un faible détachement de trois cents hommes environ. Nizam les joignit au pied de la montagne de Sorieh, et d'après ses infaillibles calculs, le nombre des ennemis assemblés pour le pillage ne devait pas s'élever à douze cents. En bataille rangée, les Taugs n'auraient pas tenu le terrain un seul instant, mais leur tactique, leur force, leur courage, leur adresse les rendaient redoutables dans les positions et les momens qu'ils savaient se choisir. Agresseurs ou attaqués, ils s'élançaient au cœur de leurs ennemis, s'enlaçaient corps à corps avec eux pour neutraliser l'emploi des armes, aussi heureux de tuer que d'être tués: car la mort ne peut inspirer aucune crainte à ces fanatiques sauvages qui sont persuadés qu'après leur vie il vient une éternité de délices auprès de Mandâna.

Ils entendaient alors les airs mélodieux de *Sitar*, à côté du Dieu-Bleu, dans le jardin de Mandâna.

(*La suite à demain.*)

---

(1) *Lalou berkata radja bangsaouan.*

(2) *Baoukaun saya...*

l'atelier. Dans sa haute situation, soit comme ministre du commerce, soit comme un des premiers manufacturiers du pays, il peut s'en souvenir avec un légitime orgueil. Il doit connaître les ouvriers; il doit savoir quels sont leurs besoins et leurs véritables intérêts. Nous espérons donc que, dans la discussion qui se prépare, il ramènera la question sur un terrain convenable. Un projet de loi sur un tel sujet, élaboré par M. Cunin-Gridaine, et discuté par les hommes spéciaux que renferme la chambre, aura certainement des résultats beaucoup plus profitables pour les [illegible] que les déclamations des écrivains et des orateurs radicaux. (*Id.*)

— Si le *Journal des Débats* adopte la candidature de M. Dupin pour la présidence de la chambre, le ministère ne paraît pas l'adopter et désavoue son organe habituel. Nous savons du moins qu'on a écrit à M. Sauzet pour le rassurer. M. Sauzet est donc bien toujours le candidat du cabinet, et M. Dupin celui de la chambre, pour nous servir des expressions mêmes de M. Dupin, car M. Dupin ne veut être précisément ni le candidat du ministère ni celui de l'opposition, il veut être l'homme de la chambre, non celui d'un parti ou du cabinet. (*Id.*)

— On dit que M. Guizot songe à nommer M. Bresson ambassadeur à Londres, à la place de M. de St-Aulaire qui serait mis à la retraite. M. de Salvandy serait envoyé à l'ambassade de Madrid. M. le comte de Jarnac qui vient d'épouser Miss Foley serait nommé chargé d'affaires auprès d'une des cours d'Allemagne.

La retraite de M. Martin du Nord est décidée; mais il a été convenu qu'il ne quitterait le ministère qu'après la session, afin de ne pas amener une scission parmi les spéculateurs.

L'approche de la session est, d'ordinaire, une époque de rapprochement pour les diverses nuances d'opposition; il s'agit de livrer bataille, de dresser le plan de campagne. Cette année, c'est tout le contraire; jamais division si grande n'a éclaté; la dissention est partout. Chacun veut commander; chacun a ses projets. L'autorité des chefs est méconnue, et tout présage à l'opposition de nouvelles défaites.

L'opposition ne peut se mettre d'accord sur ses moyens d'attaque contre le ministère: quelques chefs voudraient qu'on posât la question de cabinet au sujet de la politique intérieure; d'autres, au sujet de la politique extérieure comme Taïti, le droit de visite, et le *Constitutionnel* et son patron veulent que toutes les forces de l'opposition se réunissent sur la question des jésuites: les jésuites, dit-il, et c'est assez. (*Corresp.*)

— On a reçu au ministère de la marine la nouvelle de l'arrivée à Rio-Janeiro de l'amiral Dupetit-Thouars, se rendant en France. Des lettres de cette ville annoncent que l'amiral, arrivé sur la frégate la *Reine-Blanche*, était aussitôt après descendu à terre. Ces lettres sont déjà d'une date assez ancienne. En supposant même que l'amiral n'ait quitté Rio-Janeiro que près d'un mois après le bâtiment qui les a apportées, son retour en France doit être prochain. On l'attend en effet au ministère de la marine, d'un jour à l'autre. (*La Patrie.*)

— On dit que M. Guizot a envoyé un employé supérieur du ministère des affaires étrangères à Brest et un autre à Rochefort pour y attendre M. Dupetit-Thouars, attendu qu'on ignore dans lequel de ces deux ports la frégate la *Reine-Blanche* doit aborder. On paraît craindre beaucoup que M. Dupetit-Thouars n'arrive au moment même de la discussion de l'adresse, et qu'il ne se permette des révélations peu agréables pour la politique de MM. Guizot et de Mackau.

— On lit dans la *Correspondance*:

Depuis l'arrivée à Paris du roi des Belges, on a repris les négociations commerciales destinées à donner à la convention de 1842 un supplément de nature à en faciliter plus tard le renouvellement.

— Le *Journal des Débats* se livre à de sérieuses considérations au sujet des événemens de Cracovie qui ne sont pas, selon lui, une sédition politique, mais une guerre religieuse. Il ne veut point absoudre les insurgés, puisque toutes les formalités légales ont été observées; cependant il est loin d'approuver le grand conseil qui a eu le tort de rappeler les jésuites qui sont un ferment de discorde et de leur confier la direction du séminaire épiscopal, comme s'il avait la prétention de rendre tout le clergé jésuite.

Le *Journal des Débats* trouve étrange que cet ordre qui s'est si bien soumis à la légalité, à Lucerne, ne la respecte pas en France. Il remarque que partout où les jésuites se présentent, il y a désordre dans l'église et au sein des populations, et il s'étonne que les révérends pères qui s'offrent comme des ministres de paix ne soient pas retirés devant la guerre civile et l'effusion du sang de tant de citoyens.

Nouvelles d'Espagne.

Madrid, 14 décembre.

Les chambres reprendront le cours de leurs séances lundi prochain. Il est difficile de prévoir quelle sera l'issue des débats au sujet du projet de loi du clergé. Le cabinet se flatte d'une majorité qu'il n'obtiendra, s'il l'obtient, qu'avec une extrême difficulté.

On affirme que l'acte de clémence royale n'a pas désarmé les révolutionnaires, et de nouvelles lettres de Gibraltar et de Portugal obligent le gouvernement à redoubler de prudence et de fermeté. Si maintenant un traître est pris encore les armes à la main, que faudra-t-il faire?

On lit dans une feuille de Madrid que la reine-mère ayant renoncé aux fonctions de tutrice de S. A. R. l'infante doña Luisa-Fernanda, la reine Isabelle vient de publier un décret par lequel elle se charge elle-même de la tutelle de sa sœur.

La ville entière est couverte d'un pied de neige, c'est presque un phénomène; depuis plus de 10 ans on n'avait pas vu chose semblable.

La commission du culte et du clergé n'a pas encore terminé ses travaux. Les opinions des commissaires sont très-partagées, il en est qui veulent que l'administration des allocations attribuées au clergé soit assignée au gouvernement. Le gouvernement, de son côté, tient à son projet primitif et il le soutiendra. Il est difficile de dire quelque chose de précis sur une question qui paraît si délicate et si ardue.

Les chambres continuent à ne pas siéger.

Une commission des députés et sénateurs de la province de Santander s'est présentée au ministère des finances avec les commissaires spéciaux envoyés par la municipalité et la junte de commerce de la capitale, afin d'appeler l'attention du gouvernement sur l'importante question de l'introduction des farines à Cuba et Porto Rico.

La députation était très-nombreuse. Outre les commissaires de Santander, il y avait des commissaires de la vieille Castille et de Logrono. La conférence qui a eu lieu avec le ministre des finances avait pour but de demander la diminution des droits d'importation payés à la Havane, pour les tonneaux de farine embarqués à Santander pour la Havane. La conférence a été très-longue: on n'en connaît pas positivement le résultat.

(*Corresp. part.*)

— Ainsi que nous l'avons dit hier, la commission mixte du sénat et de la chambre des députés s'est réunie pour s'entendre sur le projet de loi relatif à l'autorisation à accorder au gouvernement pour la réforme de l'administration. Les membres du sénat ont proposé d'étendre cette autorisation à la création du corps supérieur administratif. On a fait éprouver une légère modification aux termes dans lesquels la chambre des députés a approuvé la rédaction du dernier article, et il a été fait la part des attributions étendues et importantes de la chambre haute.

(*El Tiempo.*)

— La réunion chez le marquis de Viluma a été de 25 députés. Le marquis doit proposer un amendement au projet de dotation du culte et du clergé, substituant aux prestations proposées par le gouvernement une contribution de 3 p. c. en produits.

— M. D. F. Gonzalo Moroz, député de Valence, se propose de soumettre à l'approbation du congrès, un projet de loi concernant la dotation et l'entretien du culte et du clergé, qui remplacerait celui du gouvernement.

Voici les principales dispositions de ce projet: Le chiffre de 159 millions proposé par le gouvernement sera ouvert:

1° Par 65 millions de revenu net des biens désignés par le gouvernement;

2° Par une contribution de 100 millions sur la richesse territoriale et pécuniaire répartie sur toutes les provinces en proportion de leur richesse agricole et pécuniaire.

Les provinces pourront remplacer la contribution par 4 p. c. sur les frais que payaient autrefois les dîmes.

Le budget du clergé sera distinct du budget général de l'état. — Les articles du projet sont purement réglementaires.

— Un homme qui, en Espagne, a joué un grand rôle politique, le fondateur de l'ancien *Eco del Comercio*, don Fermin Caballero, a été arrêté le 9 décembre, à Barajas, province de Cuenca. Cette mesure ne peut avoir de graves conséquences; le gouvernement de Madrid persistera sans aucun doute dans la voie de conciliation où il vient de rentrer. En accordant, le 11, une commutation de peine au colonel Rengifo et aux deux autres condamnés, il a pris l'engagement de revenir à une politique toute différente de celle qui jusque-là avait déterminé ses actes. Le régime des suspects doit cesser en même temps que le régime de la terreur.

Bourse de Madrid du 14 décembre.

3 p. c. 31⅞ au c., 32⅛ à 60 jours. — 5 p. c. 22⅛ à 60 jours. — Coupons 26⅛ à 60 jours.

Nouvelles d'Angleterre.

La première séance de la ligue *anti-corn-law* a eu lieu à Londres mercredi soir dans le théâtre de Covent-Garden. La salle était comble. MM. Wilson, Villiers, Cobden et Bright, ont prononcé des discours qui ont été couverts d'applaudissemens. Tous ont annoncé, en termes très-positifs, que l'association gagnera beaucoup dans les élections prochaines. Ils expriment l'espoir d'obtenir la majorité dans le prochain parlement. M. Bright a dit, en terminant, qu'on pouvait voir une éclatante preuve du succès obtenu par la ligue dans le chiffre de 90,000 liv. sterl. (fr. 1,080,000) qu'ont atteint les souscriptions dans le cours de l'année dernière. C'est, en effet, une très-importante question que celle de la révision de la loi des céréales, et, combinée avec celle relative à la durée du travail dans les manufactures, elle pourra créer de sérieux embarras au cabinet *tory* dans la session prochaine.

— L'amirauté anglaise a donné l'ordre de discontinuer les travaux de construction du *Prince de Galles*, du *Windsor-Castle* et du *Royal Sovereign* de 100 canons chacun, ainsi que de l'*Exmouth* et de l'*Alger*, de 90 canons chaque. Elle a également retiré du service actif *la Queen* et *l'Albion*, réalisant ainsi d'importantes économies.

— La nouvelle bourse de Londres a été ouverte au public mercredi dernier.

— Un nombreux *meeting* de marchands, manufacturiers, filateurs et autres, a eu lieu avant-hier à Manchester, sur l'invitation du maire. L'assemblée a décidé, à l'unanimité, qu'une pétition serait adressée au parlement pour réclamer l'abolition du droit qui pèse sur les cotons bruts à leur entrée en Angleterre et qui cause un préjudice immense à l'industrie anglaise.

— Le *Times* prétend que le gouvernement français sait parfaitement tout le ridicule et les embarras que l'indiscrétion de ses agens lui cause dans l'île de Tahiti et ailleurs.

Nouvelles et faits divers.

On écrit de Fraubrunnen (canton de Berne), 15 décembre, 5 heures du soir:

L'assemblée populaire annoncée dans les feuilles publiques vient de se séparer; on évalue à plus de 2500 le nombre des personnes qui étaient présentes; l'église de Grafenried ne pouvait les contenir toutes. Presque toutes les parties du canton étaient représentées par des hommes éminens; Soleure et Argovie avaient aussi envoyé des représentans. L'assemblée a adopté, à l'unanimité, les deux résolutions suivantes:

1° Assurer au gouvernement de Berne qu'il possède la confiance du peuple bernois en particulier, ainsi que de tous les libéraux de la Suisse.

2° Prier ce gouvernement de se placer dans cette grande question de principe à la tête de la Suisse libérale et de se prononcer contre les jésuites avec les cantons qui professent les mêmes idées que lui.

— Dans sa 38e séance, l'assemblée des états du Danemarck, réunie à Roeskilde, a pris à l'unanimité une résolution d'une grande portée et qui, si elle est mise à exécution, contribuera plus que ne pourrait le faire la proposition Ussing, à resserrer les liens qui attachent les duchés au Danemarck. Il s'agirait de supprimer la ligne de douanes qui sépare le royaume des duchés et de réunir les deux pays sous la même administration douanière; il serait question, en outre, de supprimer l'accise dans le royaume, mesure que le gouvernement ne veut point mettre. Pour couvrir le déficit qui en résultera, il sera établi un nouvel impôt, auquel devront concourir les duchés; si toutefois ils s'y refusent, le Danemarck supportera à lui seul toute la charge.

— Le *Courrier de la Gironde* se plaint d'une grande stagnation dans les affaires dans le commerce des vins. Cependant, ajoute-t-il, des achats considérables de vins ont été faits [illegible] près d'un mois. 4,000 tonneaux ont été chargés pour la Hollande, où les produits de cette année sont très recherchés. Les prix, du reste, sont en hausse.

— Le *Globe* anglais dit aujourd'hui:

« C'est avec grand plaisir que nous annonçons que la collision qui a eu lieu hier sur la Tamise entre les steamers *Orwell* et *Sylph* a été suivie de conséquences moins tristes que nous ne le supposions d'abord. Plusieurs de nos confrères assurent que non moins de 17 personnes ont trouvé la mort; nous croyons qu'il n'y a eu que deux ou trois victimes. Plusieurs blessés sont en ce moment à bord du *Dreadnought*. Plusieurs objets ont été repêchés de la portion noyée du *Sylph* pendant la nuit, mais personne n'a été retrouvé. Les bateaux ont cessé leur trajet aujourd'hui à cause du brouillard et du dangereux état de la rivière. »

— Un tremblement de terre a été ressenti en Savoie dans la nuit du 10 décembre; dans quelques localités, les secousses ont été assez fortes, dit-on, pour agiter les meubles à ce point que des verres à boire ont été renversés.

— Dans la nuit du 10 au 11, vers 5 heures du matin, on a ressenti à Gabas (Basses-Pyrénées) plusieurs secousses successives de tremblement de terre, qui ont duré plus d'une minute; elles ont été si violentes que tout s'entrechoquait dans les maisons. Vers sept heures du matin, une autre secousse, mais légère, s'est encore fait ressentir. Les mêmes faits avaient lieu à la même heure à Louvie-Juzon, où l'on a ressenti un fort tremblement de terre, qui a duré assez longtemps. Dix minutes après, on en a ressenti un autre plus court et moins fort, mais il était devancé par un bruit sourd.

Environ deux heures après, vers huit heures, on a éprouvé une troisième secousse assez forte. Les secousses se dirigent toujours de l'ouest à l'est.

— La famille Rothschild paraît résolue à faire de Francfort la ville capitale de sa dynastie; elle y fonde un palais magnifique dans lequel sera transporté, de Vienne, le portrait de Rothschild, le chef de la race; il est représenté, en demi négligé, assis dans un beau fauteuil à la Voltaire, tenant dans sa main droite une modeste tabatière en buis, la main cachée dans son gilet, comme M. de Châteaubriand, dans le portrait de Girodet.

La mère des Rothschild existe encore; elle habite Francfort. Son logement se compose d'un misérable appartement, dans le quartier des Juifs, qui est le plus laid de la ville. Elle a résisté à toutes les instances de ses enfans, qui voulaient lui faire partager leur somptueuse demeure. Elle leur a toujours répondu: « Mes enfans, allez habiter vos belles maisons, et laissez-moi, tranquille et heureuse de vous voir tous en prospérité, mourir dans la maison où je suis née, où vous êtes tous nés, et dans laquelle je vous ai tous nourris et élevés. »

Koninkl. Nederd. Schouwburg.

Op Dingsdag 24 December 1844 (N° 22 in het abonnement.)

DE BELOONDE MOEDERLIEFDE, OF DE GEVOLGEN EENER NUTTIGE OPVOEDING; Tooneelspel, in drie bedrijven; vrij vertaald uit het hoogduitsch, door Hendrik Kuijper, Gerritsz. In zeer vele jaren niet vertoond. Gevolgd door: ZOO HELPT DE EENE MAN DEN ANDEREN, blijspel in een bedrijf, naar het hoogduitsch van Johanna von Weissenthurn.

De aanvang precies ten HALF ZEVEN uren.

Théâtre-Royal-Français.

Samedi 28 décembre. — (Représentation N° 92.)

Les Huguenots.

ANNONCES.

ET

CARTES DE VISITE

GRAVÉES ET IMPRIMÉES AVEC DE PLUS GRAND SOIN,

sur carton porcelaine et vélin de f 1.50 à 2.50 le cent.

Le sieur **Spanier** se recommande au public en général, pour la bonne exécution de ses ouvrages en lithographie et en taille-douce, tels que Vignettes, Dessins, Plans, Factures, Mandats à l'usage de tous les commerçans, Circulaires, Etiquettes, Musiques, Cartes d'adresses, Cartes de deuil, Lettres de voiture, d'Invitation et de Mariage, Entête de lettres, etc. etc.

DES TRUFFES FRAICHES DU PÉRIGORD,

sont nouvellement arrivées chez

J. L. MEYS, Jr.

Rue dite *Lange Pooten*.

DOOR-TOEVAL VOOR *f* 150 TE KOOP,

een goed gedresseerd merk **Rijpaard**, te bevragen bij M. L. [illegible] HERMANS, Mr Zadelmaker in de *Kalverstraat Pooten*.

PRIX-COURANT, EN BELGIQUE,

des différents objets, composant le matériel des Chemins de fer.

Locomotive de 14 à 15 pouces de cylindre,	38,000.00
Tender de 3,000 litres.	39,000.00
Outils et pièces de rechange.	7,000.00
Locomotive de 12 à 13 pouces de cylindre	1,000.00
Tender de 3,800 litres.	34,000.00
Outils et pièces de rechange.	35,000.00
Locomotive de 11 pouces de cylindre	5,000.00
Tender.	1,000.00
Outils et pièces de rechange.	32,000.00
Rails, le tonneau de 1,000 kil.	4,500.00
Coussinets id.	1,000.00
Chevilles et clavettes, le tonn. de 1000 kil. (fer battu).	200.00
Excentriques à 3 voies.	130.00
id. à 2 voies.	350.00
Plates-formes tournantes de 13 pieds de diamètre.	161,50
id. id. 11 id.	390.00
	1,250.00
	1,000.00

Prix des différentes espèces de voitures.

Waggon pour voitures.

DÉSIGNATION.	Menuisiers.	Forges.	Peintres.	Magasins.	Poids 2630 kil.
Bois.	200.56				
Vis et clous.	8.66				
Train complet.				2288.75	
Buttoirs à ressorts.				284.04	
Ferrures diverses.		90.24			
Couleurs.				104.77	
Façon et frais généraux.	69.68	34.43	18.33	5.28	54.80
	279.10	124.67	23.66	4732.36	fr. 2159.79.

Waggon pour les chevaux.

DÉSIGNATION.	Menuisiers.	Forges	Selliers	Peintres.	Magasins.	Poids 3160 k.
Bois.	543.03					
Vis.	24.15					
Fer.		93.36			35.35	
Boulons.					284.04	
Buttoirs à ressort.					1260.42	
Ferrures diverses.			51.01			
Couleurs.				45.21		
Façons et frais généraux.	252.58	188.57	20.61	13.65	237.73	
	607.79	281.93	71.62	58.86	1757.54	fr. 2777.81

Waggon à marchandises.

DÉSIGNATION.	Menuisiers.	Forges.	Peintres.	Magasins.	Poids 1 75 kil.
Bois.	185.78				
Vis et clous.	6.20				
Fer.		25.38			
Couleurs.			10.62		
Buttoirs fixes.				63.48	
Chaînes d'attache.				11.90	
Brides.				31.50	
Crochets.				8.40	
Train complet.				1263.95	
Façon et frais généraux.	29.76	4.31	3.00	18.04	
	220.74	29.69	13.62	1397.27	fr. 1661.32.

Waggon fermé.

DÉSIGNATION.	Menuisiers.	Forges.	Peinture.	Magasins.	Selliers	Poids 3090 k.
Caisse.				650.00		
Train complet.				1152.62		
Buttoirs à ressorts.				284.04		
Ferrures, clichettes poignées.				47.40		
Fer et fonte.		312.80				
Couleurs.			39.18			
Couvertures.						
Façon et frais généraux.	39.15	27.00	7.08	65.32	3.10	
	39.15	339.80	46.26	2197.42	3.10	fr. 2625.79.

Waggon pour le charbon avec les côtés en bois.

DÉSIGNATION.	Menuisiers.	Forges	Peintres.	Magasins.	Poids 2360 kil.
Bois.	163.54				
Vis et clous.	6.72				
Fer.		35.16			
Couleurs.			18.18		
Buttoirs fixes.				63.48	
Train complet.				1452.66	
Chaînes, charnières, boulons.				114.10	
Façon et frais généraux.	29.54	44.69	6.18	63.67	
	249.80	126.79	24.36	1693.95	fr. 1794.78.

Waggon à marchandises à frein.

DÉSIGNATION.	Menuisiers.	Forges.	Peintres.	Magasins.	Poids 2030 kil.
Bois.	204.30				
Vis et clous.	7.75				
Fer et acier.		128.85			
Couleurs.			14.61		
Ferrures du train.				946.84	
Id. de frein.				43.95	
Buttoirs fixes.				63.48	
Crochets, tringles, boulons.				88.84	
Façon et frais généraux.	59.27	62.55	4.61	125.89	
	207.32	191.40	19.22	1218.01	fr. 1635.95.

Waggon d'entretien.

DÉSIGNATION.	Menuisiers.	Forges.	Peintres.	Magasins.	Poids 415 kil.
Bois.	39.00				
Vis et clous.	3.67				
Fer.		1.45			
Couleurs.			3.71		
Ravages et boulons.				158 13	
Façon et frais généraux.	22.33	3.23	78	13.20	
	65.10	4.68	4.49	171.33	fr. 245 30.

Waggon de secours.

DÉSIGNATION.	Menuisiers.	Forges.	Peintres.	Magasins.	Poids 2850 kil.
Bois.	211.13				
Vis et clous.	9.91				
Fer.		21.24			
Couleurs.			24.06		
Train complet.				1201.57	
Plateaux et buttoirs.				25.08	
Cadenas chaînes boulons.				60.30	
Façon et frais généraux.	97.28	22.10	4.80	62.09	
	318.32	43.34	28.86	1349.04	fr. 1739.56.

Waggon à Cuke.

DÉSIGNATION.	Menuisiers.	Forges	Peintres.	Magasins.	Poids 2800 kil.
Bois.	185.93				
Vis et clous.	9.61				
Fer.		63.95			
Couleurs.			8.81		
Train complet.				1288.75	
Buttoire fixes.				63.48	
Chaînes et boulons.				60.04	
Façon et frais généraux.	24	41.95	3.35	47.27	
	224.78	105.90	12.16	1465.54	fr. 1828.38.

Diligence.

DÉSIGNATION.	Menuisiers.	Forges	Garnisseurs.	Peintres.	Magasin.	Poids 3495 k.
Caisse.					1500.00	
Train complet.					1175.62	
Buttoirs à ressorts.					284.04	
Couvre roues, boulons, vis, tringles d'impériale, porte lanterne, etc.		157.00				
Rampes, roulettes glaces.		52.00				
Etoffe, crin et garnit.			1130.00			
Couleurs.				70.00		
Impériale couvert.			28.11			
Façon et frais gener.	100.00	30.00	170.00	80.00	190.00	
	100.00	239.00	1328.11	150.00	3149.66	fr. 4966.77.

Char-à-bancs à glaces.

DÉSIGNATION.	Menuisiers.	Forges	Garnisseurs.	Peintres.	Magasins.	Poids 3010 k.
Caisse.					1100.00	
Train complet.					1175.62	
Buttoirs à ressorts.					284.04	
Accessoires en fer et fonte.		167.00				
Rampes et glaces.		65.00				
Crin, étoffe, toile accessoires.			218.71			
Peinture.				68.00		
Façon et frais génér.	80.00	25.00	40.00	65.00	195.00	
	80.00	257.00	258.71	125.00	2664.66	fr. 3385.37

Waggon couvert.

DÉSIGNATION.	Menuisiers.	Forges	Peintres.	Magasins.	Poids 26.5 kil.
Caisse.				750.00	
Train complet.				1175.62	
Buttoirs à ressorts.				284.04	
Ferrures, colonnes, clichettes, etc.		302.88			
Impériale.				28.11	
Couleurs.			55.00		
Façon et frais généraux.	70.00	25.00	60.00	77.56	
	70.00	327.88	115.00	2315.33	fr. 2828.15.

Waggon découvert à 18 places.

DÉSIGNATION.	Menuisiers.	Forges	Peintres.	Magasins.	Poids 3060 kil.
Caisse.				600.00	
Train complet.				1270.00	
Buttoirs à ressorts.				280.00	
Serrures et accessoires.		209.28			
Peinture.			45.00		
Façon et frais généraux.	50.00	18.00	40.00	54.00	
	50.00	227.28	85.00	2204.00	fr. 2566.28.

Waggon de bétail.

DÉSIGNATION.	Menuisiers.	Forges	Peintres.	Magasins.	Poids 2540 kil.
Bois.	289.16				
Vis et clous.	15.42				
Fer.		78.00			
Charnières et boulons.				39.22	
Buttoirs fixes.				63.48	
Chaînes d'attache.				11.90	
Train complet.				1263.95	
Couleurs.			16.60		
Façon et frais généraux.	68.40	36.25	3.76	54.22	
	372.98	114.25	20.38	1432.77	fr. 1990.38.

MAGASIN DE MUSIQUE ET D'INSTRUMENS, ET *Imprimerie en taille-douce.*

Weygand & Beuster, *Marchands et Éditeurs de Musique à la Haye*, ont l'honneur d'informer le Public qu'ils continuent à s'occuper, à des prix très-modiques, tout ce qui concerne la taille-douce, Cartes de Visite et d'Adresse, Lettres de Change, etc. etc., et qu'ils ont toujours un grand assortiment de superbes Cartons glacés pour Cartes de Visite propres à imprimer en caractères d'or ou d'argent, au choix de ceux qui voudront bien les honorer de leur confiance.

On trouve audit Magasin un GRAND DÉPOT de *Pianos carrés, Pianos consoles* et *Pianinos* sortis des fabriques de **Pape**, *de Paris*, et de **Vogelsang**, de *Bruxelles*, ainsi que les véritables Cordes de Naples.

On y trouve de même toutes les nouveautés qui ont rapport à leur état.

POMMADE DU BARON DUPUYTREN,

[illegible] par MALLARD, pharmacien [illegible]

Cet agréable cosmétique, par ses propriétés toniques, [illegible] **la chute de la chevelure**, la fait reconstituer et en quelques [illegible] loration. Le pôt: 2 fr. 50 c.; tous les pôts portent le cachet et la [illegible] *Mallard*. Dépôt chez M. Cremàn coiffeur à La Haye; Kerckhoff à Amsterdam.

Cours des Fonds Publics.

Bourse d'Amsterdam du 21 Décembre.

		int.	20 déc.	ouvert.	
	Dette active	2½	64	64⅛	
	Dito dito	3	78⅝	78⅛	
	Dito dito	4	98⅛		
	Dito	5	99⅝	99⅝	
	Dito des Indes				
Pays-Bas.	Dito dito	4	98⅛		
	Syndicat	4½	99⅞		
	Dito	3½	91		
	Société de Commerce				
	Chemin de fer du Rhin	5			
	Act. du Chemin de fer Hollan.		108½		
	Act. du lac de Harlem	5			
	Oblig. Hope & C. 1798 & 1816	5		108½	
	Dito dito 1828 & 1829	5			
	Inscription au Grand-Livre	5			
	Certificats	5		75	
	Dito Inscriptions 1822	5		100⅝	
	Emprunt de 1840	5			
	Id. chez Stieglitz et Comp.	5			
Russie.	Rente active	5			
	Dette différée à Paris	5			
	Deferred				
Espagne.	Ardoin	5	22⅛	22⅛	
	Obligations Holt. & Comp.	5		106½	
	Dito métalliques	5	110⅛	110⅛	
Autriche.	Dito dito	5			
	Inscriptions au Grand-Livre	5			
France.	Actions 1836				
	Emprunt à Londres 1839	5			
Pologne.	Id. id. 1842	5			
Brésil.	Obligations à Londres	5	58½	59⅛	
Portugal.					

L'aspect favorable du marché aux fonds hollandais a la bourse d'hier, a continué aujourd'hui et toutes les fort demandées en hausse, et les opérations des plus animées. Les actions du chemin de fer hollandais ont de nouveau haussé de 1 p. c.

La hausse aux bourses de Madrid, de Paris et d'Anvers a également agi d'une manière favorable sur le cours de cette bourse, les ardoins étaient fort demandés et les opérations en fonds actives.

Cours de l'argent. — *Dernier prix à 5 heures.* 2¼ % 64; Ardoins 22⅛; id. indéterminés 21⅝, ⅝; id. coup. 25 1/16; Portug. 58; id. intér. à 1 Conto 63; Péruv. 18½.

SOCIÉTÉ DES EFFETS PUBLICS, A QUATRE HEURES ET DEMIE.

Amsterdam, dimanche 22 décembre.

Intégr. 2¼ p. c. 64⅛; Certific. 4 p. c. 98; 3 p. c. à 1 p. 79½; Ardoins 22⅛; id. indéterminés 21⅝, ⅝; id. coup. 25 1/16; Portug. 58; id. intér. à 1 Conto 63; Péruv. 18½.

Bourse de Paris du 20 Décembre.

		cours 18 déc.	ouvert.	fermé.
France	Cinq pour cent	—	120 75	—
	Trois pour cent	—	85 35	—
	Emprunt Ardoin	—	33⅛	—
Espagne	Anc. différée	—	—	—
	Nouv. dito	—	—	—
	Passive	—	6	—
Naples	Certificats Falconet	—	100 50	—
Pays-Bas	Dette active	2½	64⅛	—
	Dette active	5	—	—
Belgique	Dito	3	—	—
	Banque belge		655 00	—
États-Unis	Obligations de la Banque		—	—

Du 21 Décembre. Du 20 déc.

France	Cinq pour cent	120 70	—
	Trois pour cent	85 50	—
	Emprunt Ardoin	33⅛	—
Espagne	Anc. différée sans	—	—
	Nouv. dito	—	—
	Passive	6	—
Naples	Certificats Falconet	100 40	—
Pays-Bas	Dette active	64⅛	—
	Dette active	102	—
Belgique	Dito	—	—
	Banque belge	640 00	—
États-Unis	Obligations de la Banque	—	—

Bourse d'Anvers du 21 Décembre.

Métalliques, 5% —. — Naples, 5 % —. — Ardoins, 5% 22 1/16 P. — Dette différée sans —. — Passive, 5% —. — Lots de Hesse, 72 A. — Cours après la Bourse (2½ heures), Ard. 22⅛ A.

Bourse de Londres du 20 Décembre.

3% Cons. 100⅛. — 2½ % Holl., 63 ⅞, 64⅛. — 5 % 99⅛, ¾. — 4% Esp. 5% 25⅝, ½. — Id. 3 % 37⅜, 38. — Portug. 57⅛, 58⅛. — Russes —.

Bourse de Vienne du 16 Décembre.

Métalliques, 5 % 110⅞. — Dito, 4 % 100⅛. — Dito, 3 % 79. — Lots de 1834 —. — Actions de la Banque 1656.

Dépôt-général à Amsterdam chez M. SCHOONEVELD [illegible] *Beursteeg*; et à Rotterdam, chez S. VAN REYN SPRONCK, [illegible]

LA HAYE, chez **Léopold Loebenberg**, *Lage Nieuwstraat*.